

## Liste des dépenses admissibles

Section	Catégorie Dépense
	Congrès (séminaires, symposiums, conférences)
Frais de déplacement et de séjour	Déplacements liés à la recherche
	Stagiaires postdoctoraux - bourses
	Étudiants et étudiantes de 1er cycle - bourses
	Étudiants et étudiantes de 2e cycle - bourses
Soutien aux étudiants - bourses et compléments de bourses	Étudiants et étudiantes de 3e cycle - bourses
	Étudiants et étudiantes du collégial - bourses
	Stagiaires postdoctoraux - rémunération (incluant les avantages sociaux)
	Étudiants et étudiantes de 1er cycle - rémunération (incluant les avantages sociaux)
	Étudiants et étudiantes de 2e cycle - rémunération (incluant les avantages sociaux)
	Étudiants et étudiantes de 3e cycle - rémunération (incluant les avantages sociaux)
Soutien aux étudiants - rémunération	Étudiants et étudiantes du collégial - rémunération (incluant les avantages sociaux)
Frais de télécommunication	Télécommunications
	Artistes professionnels
	Chercheurs et chercheuses invités
	Conférenciers et conférencières invités
	Participants et participantes de l'étude
Honoraires et dédommagement	Services ou expertises scientifiques ou non scientifiques
	Achat et accès à des banques de données
	Animaux de laboratoire
	Fournitures informatiques
	Matériel et fournitures de recherche
	Ressources liées aux activités cliniques
	Sécurité et élimination sûre des déchets
	Transport de matériel et d'équipement
Matériel, équipements et ressources	Équipements (achat, location, coûts d'exploitation, frais de formation, entretien, installation, réparation)
	Organisation d'événements ou d'activités
Frais de diffusion et de transfert de connaissances	Plateformes numériques: sites web et médias sociaux Publications démontrant la contribution de la production à l'avancement des connaissances, destinées à la communauté de la recherche
	Reprographie et traduction
Soutien au personnel administratif	Personnel administratif - rémunération (incluant les avantages sociaux)
	Professionnels et professionnelles de recherche - rémunération (incluant les avantages sociaux)
Soutien au personnel hautement qualifié	Techniciens et techniciennes de recherche - rémunération (incluant les avantages sociaux)